



Liberté . Égalité . Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé,
de la famille,
et des personnes handicapées

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA SANTÉ

Sous-direction santé et société
Bureau des pratiques addictives (SD6B)

DGS/SD6B n° 576

Paris, le 25 octobre 2002

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA
FAMILLE ET DES PERSONNES
HANDICAPÉES

à

MADAME ET MESSIEURS
LES PREFETS DE RÉGION
Direction régionale des affaires sanitaires et
sociales (pour information)

MESDAMES ET MESSIEURS
LES PREFETS DE DÉPARTEMENT
Direction départementale des affaires
sanitaires et sociales (pour attribution)

OBJET : intégration des centres de soins spécialisés aux toxicomanes dans le champ des établissements et services sociaux et médico-sociaux et le basculement de leur financement de l'État vers l'assurance maladie.

PJ : liste de structures concernées

Cette circulaire a pour objet de préciser les conséquences de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 qui intègre les centres spécialisés de soins aux toxicomanes (CSST) dans le champ des établissements médico-sociaux et bascule leur financement de l'État vers l'assurance maladie.

I Intégration dans le champ des établissements médicaux sociaux.

L'article 22 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 inscrit les CSST dans le champ des établissements médico-sociaux en les rattachant aux « établissements et services qui assurent l'accueil et l'accompagnement de personnes confrontées à des difficultés spécifiques en vue de favoriser l'adaptation à la vie active et l'aide à l'insertion sociale et professionnelle ou d'assurer les prestations de soins et de suivi médical » mentionnés au 9° du I de l'article L312-1 du code de l'action sociale (9° de l'article 15 de la loi du 2 janvier 2002 qui renouvelle l'action sociale et médico-sociale).

Les CSST acquièrent ainsi un statut et un mode de financement identique à celui des centres de cure ambulatoires en alcoologie (CCAA) qui ont été intégrés dans la catégorie des établissements médico-sociaux par la loi n°98-657 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions, et dont le financement a été transféré de l'Etat à l'assurance maladie par la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 (ONDAM médico-social).

L'intégration des CSST dans le champ du médico-social a également pour finalité de renforcer l'assise juridique des centres, en passant d'un dispositif d'exception, basé sur un système conventionnel, au droit commun des institutions médico-sociales.

Les missions et l'organisation des CSST, qui fonctionnent soit en ambulatoire, soit avec hébergement collectif, ont été précisées dans le décret n°92-590 du 29 juin 1992. Afin de tenir compte des modifications entraînées par leur changement de statut, un nouveau décret en Conseil d'Etat relatif à leur organisation, leur fonctionnement et leur financement est en cours de finalisation, et doit être publié avant la fin de l'année.

II Transfert de financement à l'assurance maladie

L'article 22 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 transfère le financement des CSST de l'Etat vers l'assurance maladie.

Ce transfert de financement concerne le montant des crédits alloués au titre du chapitre 47-15-40 du ministère de la santé. Il ne remet pas en cause les financements provenant d'autres partenaires, notamment des collectivités locales.

Il concerne l'ensemble des centres conventionnés en tant que CSST en application du décret n°92-590 du 29 juin 1992, et dont la liste figure en annexe (Celle-ci inclut également les projets de création de centres.).

Il convient de préciser que les unités hospitalières de Metz, Nice et de Paris (pour ce qui concerne pour l'activité hébergement de l'hôpital de Marmotant) ne sont pas concernées par l'intégration dans le champ des établissements médico-sociaux et acquièrent un statut hospitalier. Leur financement relèvera de l'assurance maladie au titre de l'ONDAM hospitalier.

L'article 22 de la loi précitée prévoit que les centres sont financés sous forme d'une dotation globale annuelle. Pour 2003, dans l'attente de l'arrêté fixant cette dotation, la loi prévoit que les caisses versent à chaque CSST des acomptes mensuels sur la dotation globale égale au douzième de la participation de l'Etat allouée à chaque centre au titre de ses activités en 2002.

L'autorisation de création et de fonctionnement du centre est délivrée par le représentant de l'Etat dans le département. En application de la loi précitée, elle est valable pour 3 ans. Elle conditionne l'obtention des financements nécessaires au financement de la structure par l'assurance maladie.

III- Organisation et échéancier de la procédure d'autorisation des CSST existants au cours de l'année 2003

Au regard des nouvelles obligations introduites par le PLFSS 2003 en matière d'autorisation, il vous est demandé d'engager la régularisation de la situation des CSST selon les phases suivantes :

1°) du 1er novembre 2002 au 31 janvier 2003, vous demanderez aux CSST de préparer un dossier simplifié de demande d'autorisation. Ce dossier doit comporter les éléments énumérés ci-après :

- a) un état descriptif des principales caractéristiques de l'établissement précisant :
 - son mode de gestion (gestion associative ou hospitalière), - sa localisation et sa zone d'intervention,
 - les catégories de bénéficiaires accueillis,
 - pour les structures d'hébergement, la capacité d'accueil et pour les structures sans hébergement, la file active des personnes accueillis,
 - le rattachement éventuel au centre d'une section (appartements thérapeutiques, réseau de familles d'accueil).
- b) le projet d'établissement ou à défaut un dossier présentant les objectifs de prise en charge médico-psychologique, sociale et éducative du centre.
- c) pour les établissements gérés par une personne morale de droit privé, les statuts de la personne morale qui présente le dossier.
- d) des renseignements sur la situation juridique des immeubles qui constituent les locaux du centre et le plan des locaux.
- e) un dossier financier comportant :
 - le budget prévisionnel de l'année n+1,
 - les comptes administratifs ou bilans des trois dernières années, - un état des cofinancements,
 - le cas échéant, une estimation du montant des investissements envisagés.
 - le cas échéant les comptes annuels consolidés de la personne morale gestionnaire,
- f) un dossier relatif aux personnels comportant la répartition des effectifs, exprimés en équivalent temps plein, par type de qualification.
- g) s'il existe, le règlement intérieur de l'établissement.
- h) le cas échéant, les conventions signées avec les différents partenaires du centre.

2°) Dès la publication :

- du décret relatif à la composition et aux modalités de fonctionnement du nouveau CROSMS,
- de l'arrêté fixant les conditions de la procédure simplifiée d'autorisation, lequel sera spécifique aux CSST et reprendra les items du dossier détaillé au 1°) ci-dessus,
- du décret relatif au nouveau régime des autorisations des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

au cours du premier trimestre 2003, vous ouvrirez par arrêté du préfet de région, une période de dépôt des dossiers, spécifique aux CSST (art L 313-2-2° alinéa). Puis vous soumettrez ces dossiers à l'examen du CROSMS dans le respect des dispositions des articles L. 313-1, L. 313-2, L. 313-4.

3°) Avant la fin du premier semestre 2003 au plus tard, le préfet de région prendra les arrêtés autorisant ou non les CSST. Les arrêtés d'autorisation seront délivrés pour une durée de trois ans, leur renouvellement étant subordonné au respect de la procédure mentionnée au quatrième alinéa de l'article L. 313-1.

Il est à noter que, bien que la procédure vise à reconnaître des centres existants, afin de les intégrer dans un champ juridique nouveau, vous pourrez décider de ne pas autoriser le fonctionnement d'une structure en cas de graves dysfonctionnements et/ou formuler les recommandations que vous jugerez utiles.

Il convient que l'autorisation soit délivrée et que la visite de conformité ait eu lieu dans les meilleurs délais possibles dans l'année 2003 afin de pouvoir régulariser la situation des centres et de publier rapidement l'arrêté fixant leur dotation globale définitive.

Mes services (bureau des pratiques addictives) sont à votre disposition pour tout renseignement dont vous auriez besoin. Vous voudrez bien contacter Elisabeth Sévenier (01 40 56 40 47) ou Sylvie Rizo (01 40 56 57 94).

Bernard BASSET
Sous-directeur
Sous-direction Santé et Société

Régions	Départements	Gestionnaire	type de gestion	Structure			
Alsace	67 Bas-Rhin	A.L.T.	assoc	CSST-H "La Robertsau" Strasbourg			
				CSST-A "Ste Catherine" Strasbourg			
		Espace Indépendance	assoc	CSST A "APRES" Strasbourg			
		CHS Brumath Strasbourg	hôpital	CSST Maison d'Arrêt de Strasbourg			
		les H.U.de Strasbourg	hôpital	CSST-A "fil d'Ariane" Strasbourg			
	68 Haut-Rhin	Argile	assoc	CSST A Colmar			
		Le Cap	assoc	CSST-A "Le Cap" Mulhouse			
		CH Mulhouse	hôpital	CSST-A "Alter Native" Mulhouse			
Aquitaine	24 Dordogne	REP'SUD Dordogne	assoc	CSST-A "Rep'sud d'or" Périgueux			
	33 Gironde	S.E.A.R.S.	assoc	CSST-H "La Ferme Merlet"			
		C.E.I.D.	assoc	CSST-H "Centre urbain de Bègles"			
				CSST-A "Parlement St Pierre" Bordeaux			
		CH Ch Perrens Bordeaux	hôpital	CSST-A "Montesqueu" Bordeaux			
		CHU	hôpital	CSST-A Bordeaux			
		CH Ch Perrens Bordeaux	hôpital	CSST Maison d'Arrêt Bordeaux			
	40 Landes	La Source	assoc	CSST-A Mont-de-Marsan			
		Suerte	assoc	CSST-H St André de Seignanx			
	47 Lot-et-Garonne	A.S.P.P	assoc	CSST-A "SAST" Agen			
	64 Pyrénées-Atlantiques	C.L.A.T.	assoc	CSST A "Service toxicomanie" Pau			
		A.R.I.T.	assoc	CSST-A "ARIT" Biarritz			
Béarn Toxicomanie		assoc	CSST-A "Béarn Toxicomanie" Pau				
Médecins du Monde		assoc	CSST A "Bizia" exMDM Bayonne				
Auvergne	03 Allier	CH Moulins	hôpital	CSST A Moulins Yzeure			
	15 Cantal	A.P.T	assoc	CSST-A Aurillac			
	43 Haute-Loire						
	63 Puy-de-Dôme	????? et CH Montpiéd	hôpital	CSST-A ?????? Clermont-Ferrand			
Basse-Normandie	14 Calvados	CHS Caen	hôpital	CSST-A Caen			
	50 Manche	Fond*Bon Sauveur Pécanyville	hôpital	CSST A "Presqu'île" Cherbourg			
	61 Orne	Drogu'aide 61	assoc	CSST - A d'Alençon			

Régions	Départements	Gestionnaire	type de gestion	Structure			
Bourgogne	21 Côte d'Or	S.E.D.A.P.	assoc	CSST-H "La Santoline"			
				CSST-A "Tivoli"			
		CH Dijon	hôpital	CSST Maison Arrêt de Dijon			
	58 Nièvre	à définir					
	71 Saône-et-Loire	Ass° Sauvegarde 71	assoc	CSST-A "SDIT" Châlon			
	89 Yonne	C.D.P.A.A.T.	assoc	CSST-A "C.E.A.T." Auxerre			
Passage		assoc	CSST-A Sens				
Bretagne	22 Côtes d'Armor	?????????					
	29 Finistère	CHR Brest	hôpital	CSST-A "Accueil Drogue Info" Brest			
		CHS Quimper	hôpital	CSST-A Quimper			
	35 Ille-et-Vilaine	CHS Rennes	hôpital	CSST-H "L'Envol" Rennes			
				CSST-A Rennes			
56 Morbihan	SPID	assoc	CSST-A "Spid" Lorient				
Centre	18 Cher	Clubs & Equipes prév°	assoc	CSST-A "CAET" Bourges			
	28 Eure-et-Loir	C.I.C.A.T.	assoc	CSST-A "Alkinoos" Chartres			
		CH Dreux	hôpital	CSST-A Dreux			
	36 Indre	C.D.P.A. de l'Indre	assoc	CSST-A Chateauroux			
	37 Indre-et-Loire	CHU Tours	hôpital	CSST-A "Port Bretagne" Tours			
	41 Loir-et-Cher	Vers un réseau de soins	assoc	CSST-A "VRS" Blois			
	45 Loiret	A.P.L.E.A.T.	assoc	CSST-H "La levée" Orléans			
			CSST-A "APLEAT" Orléans				
Champagne-Ardenne	08 Ardennes	Ass. Accueil Soins Tox. (AAST)	assoc	CSST-A Charleville-Mézières			
		CH Corvisart	hôpital	CSST-A Charleville-Mézières			
	10 Aube	Accueil Liaison Tox.	assoc	CSST-A "A.L.T." Troyes			
	51 Marne	C.A.S.T.	assoc	CSST-H Moyen séjour Reims			
				CSST-A "CASI" Reims			

Régions	Départements	Gestionnaire	type de gestion	Structure			
Corse	20A Corse du Sud	CHD Castelluccio Ajaccio	hôpital	CSST-A "Loretto" Ajaccio			
	20B Haute-Corse	A.D.P.S.	assoc	CSST-A "Accueil prév. tox." Bastia			
					CSST-H "ADPS"		
Franche-Comté	25 Doubs	ALI AU	assoc	CSST-A "Le Relais" Montbeliard			
		ADDSEA	assoc	CSST A "Solea" Besançon			
	39 Jura	Passerelle 39	assoc	CSST-A "Passerelle" Lons-le-Saunier			
	70 Haute-Saône	Escalé	assoc	CSST A "Escalé" Vesoul			
	90 Territoire de Belfort						
Haute-Normandie	27 Eure	CHS de Navarre à Evreux	hôpital	CSST A Evreux			
		ASTER	assoc	0 places appart transition			
		ADISSA	assoc	CSST-A Andelys			
	76 Seine-Maritime	ALJNEA	assoc	CSST A "ALJNEA" Le Havre			
		A.R.I.R.T.	assoc	CSST-A "ARIRI" Rouen			
		CH de Rouvray Rouen	hôpital	CSST Maison Arrêt Rouen			
		MAUPASSANT	assoc	CSST-A assoc. des amis du foyer d'accueil Dieppe			
		La Passerelle	assoc	CSST-A Elboeuf			

Régions	Départements	Gestionnaire	type de gestion	Structure			
	92 Hauts-de-Seine	C.I.D.E	assoc	CSST-A "Chimène" Issy-les-Moulineaux			
		Le Trait d'Union	assoc	CSST H "Trait d'Union"			
				CSST-A "Trait d'Union" Boulogne			
		SEQUACIAT 92	assoc	CSST-A "ACIAT 92" Genevilliers			
		La Fratrie	assoc	CSST-A "La Fratrie" Nanterre			
				CSST-H "La Fratrie"			
		EPS Moisselles Asnières	hôpital	CSST-A "C.A.S.T." Asnières			
	CHS Villejuif	hôpital	CSST-A "Clinique Liberté" Bagneux				
	93 Seine-Saint-Denis	APRAE	assoc	CSST-H "SDPST" Gagny			
		CHI St Denis	hôpital	CSST-A "Corbillon" Saint-Denis			
		CHI Aulnay	hôpital	CSST-A "Gainville" Aulnay/Bois			
		CHI Montreuil	hôpital	CSST-A "Mosaïque" Montreuil			
		CHU Avicenne	hôpital	CSST-A "C.A.S.T." Bobigny			
		CHI le Raincy-Montfermeil	hôpital	CSST-A Villemonble			
	94 Val-de-Marne	U.D.S.M. 94	assoc	CSST-H "Meltem 94" Champigny			
		A.F.A.S.E.R.	assoc	CSST-A "Ithaque" Villejuif			
		Drogue et Société	assoc	CSST-A "Epice" Créteil			
		CHS les Mûrets Le Perreux	hôpital	CSST-A "JET 94" Le Perreux			
		CH Villeneuve-St-Georges	hôpital	CSST-A "Littoral" Villeneuve-St-G			
		CHS Paul Guiraud Villejuif	hôpital	CSST-A Maison d'arrêt de Fresnes			
				CSST-A "CMS" Ivry-sur-Seine			
	95 Val d'Oise	A.S.P.L.T.	assoc	CSST-A "Rivage" Sarcelles			
		Dune	assoc	CSST-A "Dune" Cergy			
		CH Montmorency	hôpital	CSST-A "Imagine" Soisy/Montmorency			

Régions	Départements	Gestionnaire	type de gestion	Structure			
Languedoc-Roussillon	11 Aude	SOS DI - Tourneboux	assoc	CSST-H "Tourneboux"			
		A.I.D. 11	assoc	CSST-A "AID 11" Carcassonne			
	30 Gard	Lou Pauso - SOS DI	assoc	CSST-H "Lou Pauso"			
		Les Amis de Blannaves	assoc	CSST-H "Blannaves"			
				CSST-A "Logos" Nimes			
	34 Hérault	SOS Drogue Internat.	assoc	CSST-H "Mas St-Gilles"			
		Arc-en-Ciel	assoc	CSST-A Montpellier			
		Episode	assoc	CSST-A "Episode" Béziers			
	48 Lozère	SOS Drogue Internat.	assoc	CSST-H urgence "Entr'acte"			
		CHU Montpellier	hôpital	CSST-A (UTDT) Montpellier			
	66 Pyrénées-Orientales	SOS DI - les Arelles Noires	assoc	CSST-H "Les Arelles Noires"			
		Accueil Tocomanie 48	assoc	CSST-A à Mende			
	66 Pyrénées-Orientales	CHS Thuir Perpignan	hôpital	CSST-A "C25" Perpignan			
			CSST-H "Le Riberal"				
Limousin	19 Corrèze	CH Brive	hôpital	CSST-A Brive			
	23 Creuse						
	87 Haute-Vienne	CHS Lunoges	hôpital	CSST-A "Bobillot" Limoges			
Lorraine	54 Meurthe-et-Moselle	L'andem	assoc	CSST-A			
		CHU Nancy	hôpital	CSST-A "UFATT" Nancy			
	55 Meuse						
		CH St Mihiel		CSST-A "Centrad" Saint-Mihiel			
	57 Moselle	C.M.S.E.A.	assoc	CSST-H "Foville"			
				CSST-A "Porte Allemands" Metz			
		CHS Jury-les-Metz (UH)	hôpital	CSST-A "Beaudelaire" Metz			
	88 Vosges	Amis de Martunpré	assoc	CSST-H "Le haut des Frêts" à Gerbepal			
AVSFA		assoc	CSST-A "La Croisée" ambulatoire				

Régions	Départements	Gestionnaire	type de gestion	Structure				
Midi-Pyrénées	09 Ariège	AIDP	assoc	CSST-A Ariège				
	12 Aveyron	CHIS Ste-Marie	hôpital	CSST A Rodez				
	31 Haute-Garonne	OC Drogue	assoc	CSST H "En Boulou"				
					CSST-A "Service Accueil Soins Tox" Toulouse			
		Clémence Isaure	assoc	CSST-A "Cl Isaure" Toulouse				
		Accueil Toxicomanie	assoc	CSST-A "Accueil toxicomanie" Toulouse				
		CH J. Ducuing Toulouse	hôpital	CSST-A "Passages" Toulouse				
		CH La Grave Toulouse	hôpital	CSST-A "DIDE" Toulouse				
		CH G. Marchant Toulouse	hôpital	CSST Maison d'Arrêt Toulouse				
	32 Gers							
	46 Lot							
		C.E.I.I.S.	assoc	CSST-H "Le Peyry" CSST-A "REVIH" Cahors				
	65 Hautes-Pyrénées	SOS Drogue Internat.	assoc	CSST-H "Le Val d'Adour" Sitole				
REVIH		assoc	CSST-A Tarbes					
81 Tarn	CHS Albi	hôpital	CSST-A "Espace accueil info" Albi					
82 Tarn-et-Garonne	CHIS Montauban	hôpital	CSST-A Montauban					
Nord-Pas-de-Calais	59 Nord	Le Relais	assoc	CSST-A "Le Relais" Roubaix				
		A.I.D.E.	assoc	CSST-A "AIDE" Lille				
		A D N S E.A.	assoc	CSST-H "Espace du possible" Lille CSST-A "Espace du possible" Lille				
		Michel	assoc	CSST-A "Michel" Dunkerque				
		G R E I D.	assoc	CSST-A Valenciennes				
		Le Cèdre Bleu	assoc	CSST-H "Le Cèdre Bleu" CSST-A "Le Cèdre Bleu" Lille				
		Réagir	assoc	CSST-A "Réagir" Tourcoing				
		AssEd*&Prév* Roubaix	assoc	CSST-H Wignehies				
		CHRU Lille	hôpital	CSST-A "C.I.T.D" Lille				
		CHR Lille	hôpital	CSST Maison Arrêt Loos				
		ADNSMPL	assoc	CSST-H "L'Atre" Lille				
	EPS St-André Lille	hôpital	CSST-A "Boris Vian" Lille					
	Etapes	assoc	CSST-A "Etape" Maubeuge					
	62 Pas-de-Calais	A.B.C.D	assoc	CSST-A "La porte ouverte" Saint-Omer				
		CH Bethune	hôpital	CSST-A "Le Jeu de Paume" Bethune				
		CHI Lens	hôpital	CSST-A "Le Square" Lens				
CH Arras		hôpital	CSST-A Arras					

Régions	Départements	Gestionnaire	type de gestion	Structure				
PACA	04 Alpes-Hte-Provence	CH Digne	hôpital	CSST- A "La Parenthèse" Digne				
	05 Hautes-Alpes	Accueil Joie Espoir	assoc	CSST- A "A.J.E." Gap				
	06 Alpes-Maritimes	Mutualité	assoc	CSST- A "Jeanne d'Arc" Antibes				
		SOSDI	assoc	CSST- A Nice				
		Patronnage St-Pierre-ACTES	assoc	CSST- A "ACTES" Nice				
		CH de Grasse	hôpital	CSST A Grasse				
		CHS Ste-Marie de Nice	hôpital	CSST A Nice				
			hôpital	CSST Maison d'Arrêt de Nice				
		CH de Cannes	hôpital	CSST A "La Marie-Jeanne" Cannes				
	13 Bouches-du-Rhône	SOS Drogue Internat	assoc	CSST- H "La Corniche - Point Marseille"				
				CSST- A "D.Casanova" Marseille				
				CSST- H "Les Lauriers - Mas Thibert" Arles				
		Tremplin	assoc	CSST- A "Le Cairn" Aix				
		A.M.P.T	assoc	CSST- A Marseille				
		CH Ste Marguerite Marseille	hôpital	CSST- A "Ste Marguerite Marseille				
		CHR Marseille	hôpital	CSST Maison d'Arrêt des Baumettes				
		CHS Ed.T.Marseille	hôpital	CSST- A "Puget Corderie" Marseille				
		CHS Montperrin Aix	hôpital	CSST- A ex"Villa Floréale" Aix				
		MJM	assoc	Bus méthadone Marseille				
	83 Var	ANPA	assoc	CSST- A "CDPAT" Toulon				
		A.V.A.S.T.O.F.A.	assoc	CSST- A "AVASTOFA" Toulon				
		CH Pierrefeu Hyères	hôpital	CSST- A "S.A.A.T" Hyères				
		CHG Draguignan	hôpital	CSST- A Draguignan				
		CH Fréjus	hôpital	CSST- A Fréjus				
84 Vaucluse	A.V.A.P.T. (SOS D.I.)	assoc	CSST- A "AVAPT" Avignon					

Régions	Départements	Gestionnaire	type de gestion	Structure			
Pays de la Loire	44 Loire-Atlantique	Le Triangle	assoc	CSST-A "Le Triangle" Nantes			
		La Rose des vents	assoc	CSST-A "La Rose des Vents" St Nazaire			
		CHR Nantes	hôpital	CSST Maison d'Arrêt de Nantes			
	49 Maine-et-Loire	Soleil Levant	assoc	CSST-H "Le moulin Haute-Brun"			
				CSST-A Equinox Cholet			
		AAAT	assoc	CSST-A "Bressigny" Angers			
	53 Mayenne	CH Angers	hôpital	CSST-A Angers			
		Syndicat interhospitalier	hôpital	CSST-A Laval			
	72 Sarthe	Accueil Info, Drogue 72	assoc	CSST-A "AID" Le Mans			
	85 Vendée	La Métairie	assoc	CSST-A La Roche/Yeu			
Picardie	02 Aisne	S.A.T.O. Picardie	assoc	CSST-A "SATO" Soissons			
		A.P.T.E.	assoc	CSST H "APTE"			
		CH St Quentin	hôpital	CSST-A St Quentin			
	60 Oise	S.A.T.O.	assoc	CSST-A "SATO" Beauvais			
				CSST H "Flambermont"			
	80 Somme	Le Mail	assoc	CSST-H "Le Relais"			
			CSST-A "Le chemin" Amiens				
Poitou-Charentes	16 Charente	CH Camille Claudel	hôpital	CSST-A "Agora" Angoulême			
	17 Charente-Maritime	Tremplin 17	assoc	CSST-A "Synergie 17" Saintes			
	79 Deux-Sèvres	CH Niort	hôpital	CSST-A "Delta 79" Niort			
	86 Vienne	CHS de la Vienne Poitiers	hôpital	CSST-A "Le Tourniquet" Poitiers			
			CSST-A Maison Arrêt Poitiers				

Régions	Départements	Gestionnaire	type de gestion	Structure			
Rhône-Alpes	01 Ain	AAJ	assoc	CSST A "AAJ" Bourg en Bresse			
	07 Ardèche	Espace 07	assoc	CSST A Privas			
		CH Sainte-Marie	hôpital	CSST H "La cerisaie"			
	26 Drôme	Tempo	assoc	CSST H "Divajeu" à Loriol			
				CSST A "Tempo" Valence			
		Le Gué	assoc	CSST H "Le Gué"			
	38 Isère	C.O.D.A.S.E.	assoc	CSST A "Point virgule" Grenoble			
		CHU Grenoble	hôpital	CSST A "CMSAST" Grenoble			
		CHS Saint-Egrève	hôpital	CSST Maison Arrêt de Varcis			
	42 Loire	Rimbaud	assoc	CSST A Saint-Etienne			
		CHU Saint-Etienne	hôpital	CSST A "UFDI" Saint Etienne			
	69 Rhône	Jonathan	assoc	CSST A Villefranche/S.			
		A.P.U.S.	assoc	CSST A Lyon			
		Ass° Aide aux Ados	assoc	CSST A "A 3" Lyon			
				CSST H "La Fucharnière" St-Didier			
		HCL CHS Vinatier Lyon	hôpital	CSST Maison Arrêt Lyon			
		HCL E. Herriot Lyon	hôpital	CSST A "Pavillon A" Lyon			
		HCL Lyon sud (CHU Lyon)	hôpital	CSST A Pierre Bénite Lyon			
HCL Hôtel Dieu Lyon	hôpital	CSST A Lyon					
73 Savoie	Le Pélican	assoc	CSST A Chambéry				
74 Haute-Savoie	Le Lac d'Argent	assoc	CSST A Annecy				
	A.P.R.E.T.O.	assoc	CSST A Annemasse				
	Le Chalet du Thianty	assoc	CSST H Chalet du Thianty				
z	971 Guadeloupe	C.O.R.E.D.A.F.	assoc	CSST A Pointe-à-Pitre + PA Basse-Terre			
		SIDA les liaisons dangereuses	assoc	CSST A Saint Martin			
z	972 Martinique	A.D.P.S.M.	assoc	"Unité d'écoute" Fort-de-France			
		CHU Fort-de-France	hôpital	CSST H Fort-de-France			
				CSST A Fort-de-France			
		CHS Colson	hôpital	CSST A			
	973 Guyanne	CH Cayenne	hôpital	CSST A Cayenne			
		A.M.A.A.T. CH St Laurent	hôpital	CSST A St-Laurent du Maroni			
		AKATI	assoc	CSST A Kourou			
z	974 Réunion	C.D.P.A.T.	assoc	CSST A "Castor" Saint-Denis			
		KAZ'OTE	assoc	CSST A "KAZ'OTE" Saint Paul			